



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1994/761  
27 juin 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 27 JUIN 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU YÉMEN AUPRÈS  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République du Yémen concernant la situation au Yémen.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdalla S. AL-ASHTAL

ANNEXE

[Original : arabe]

République du Yémen

Le 26 juin 1994

Une source autorisée a déclaré ce qui suit :

Depuis samedi 25 juin 1994 à 18 heures, nos forces armées, les forces de l'unité et de la légitimité, appliquent intégralement la déclaration du Conseil national de défense relative à la consolidation du cessez-le-feu, sous la supervision des attachés militaires français et américains dans la République du Yémen et des autres membres de la Commission militaire mixte, se conformant ainsi à la résolution 924 (1994) du Conseil de sécurité de l'ONU et répondant à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général de l'ONU, fidèles à l'esprit des efforts et des initiatives généreuses des frères et amis qui visaient à donner aux factieux une nouvelle occasion de mettre fin aux hostilités, de renoncer à leurs visées séditionnelles, de résoudre le problème yéménite par un dialogue pacifique dans le cadre de la République du Yémen, de préserver l'unité du pays et d'en respecter la légitimité constitutionnelle.

Pourtant, les séditionnels et hors-la-loi ont rejeté, comme à l'accoutumée, l'initiative susmentionnée, faisant la sourde oreille à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et refusant de donner une suite favorable aux efforts déployés par nos frères et amis en vue de consolider l'accord de cessez-le-feu. Très tôt dans la matinée du dimanche, ces éléments séditionnels ont poursuivi leur agression contre nos troupes, qu'ils ont bombardées à l'artillerie. En outre, ils ont lancé des raids aériens contre des zones habitées par des civils innocents et contre certaines de nos positions militaires situées sur les axes d'Aden et du Hadramaout.

La même source autorisée a ajouté ceci : "Nous réaffirmons que nos forces armées continuent de se conformer à l'accord de cessez-le-feu et en même temps nous tenons à souligner que ce sont les hors-la-loi séditionnels, et eux seuls, qui ont rejeté l'initiative décrite ci-dessus et, pour la sixième fois consécutive, fait échec aux efforts de consolidation de l'accord de cessez-le-feu, ne faisant aucun cas des appels lancés et des efforts et démarches entrepris à cet effet.

-----